



GRAND ÂGE

Mobilisation réussie pour le « bien vieillir » au Pont du Gard

Santé mentale des séniors, développement des aides techniques pour favoriser le maintien à domicile et réduction des inégalités territoriales de santé sont les objectifs majeurs de l'appel à projets 2024 lancé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA). Jeudi 18 janvier 2024, le Conseil départemental a su mobiliser les acteurs de la prévention lors de ces Rencontres territoriales au Pont du Gard.

Publié le 23/01/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



Les 7èmes Rencontres territoriales de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, organisées jeudi 18 janvier 2024 au Pont du Gard, ont été un succès avec plus de 200 personnes réunies sur le site. Le Conseil départemental du Gard était à la manœuvre puisque c'est lui qui préside la CFPPA, cette instance participative qui fédère les professionnels de l'autonomie du département et finance les projets en faveur de l'autonomie des personnes de + de 60 ans.

Vous avez un projet pour favoriser le maintien à domicile ou réduire les inégalités d'accès à la santé ? Candidatez en ligne à l'appel à projets 2024.

« *Donner aux personnes âgées le pouvoir d'agir grâce à des projets innovants et solidaires : voici l'objectif de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie* » explique **Christophe Serre**, 1er Vice-président délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées et Président de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) par délégation de la Présidente **Françoise Laurent-Perrigot**. Il était accompagné de **Patrick Malavieille**, Vice-Président délégué à la Culture et Président de l'Etablissement public de coopération culturelle du Pont du Gard, de **Christian Bastid**, Vice-président délégué au l'Habitat et au logement, de **Cathy Chaulet**, Vice-présidente déléguée à l'Agriculture et à la qualité alimentaire et de Laurence Barduca-Fauquet, Conseillère départementale.

Cette journée était destinée à créer du lien entre les porteurs de projet et de mettre en lumière les enjeux de l'appel à projets de l'année. Avec un zoom particulier sur l'habitat inclusif, qui permet aux personnes âgées de vieillir « chez elles ou comme chez elles » et aux personnes en situation de handicap de trouver plus d'indépendance.

Retrouvez la vidéo sur l'habitat inclusif réalisée par le Conseil départemental du Gard



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76